



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**SEANCE DU jeudi 27 février 2014**  
**18 heures 00**

-----

PP/MG

N° 001651

Service Finances -  
Annulation de dettes  
de débiteurs de la  
ville d'Apt en  
application de  
jugements de  
surendettement

Affiché le :

**Le jeudi 27 février 2014 à 18 heures 00** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Jean-Luc BICHON (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : Mme Véronique GACH (5ème Adjoint) donne pouvoir à M. Jean-Marie MARTIN, Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean-François DORE, M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

**ABSENTS** : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

**Vu** le jugement du tribunal de grande instance d'Avignon en date du 30 mars 2011 concernant l'effacement des dettes de Monsieur HAMOUCH M HAMED débiteur de la ville d'Apt.

**Considérant** la demande de Monsieur le trésorier d'Apt en date du 4 novembre 2013 demandant l'annulation des titres de recette émis à l'encontre de Monsieur HAMMOUCH M HAMED suite au jugement d'effacement des dettes antérieures au 30 mars 2011

**Vu** le jugement du tribunal de grande instance d'Avignon en date du 7 décembre 2011 concernant l'effacement des dettes de Madame Yamina ABABOU débitrice la ville d'Apt.

**Considérant** la demande de Monsieur le trésorier d'Apt en date du 5 novembre 2013 demandant l'annulation des titres de recette émis à l'encontre de Madame Yamina ABABOU suite au jugement d'effacement des dettes antérieures au 7 décembre 2011

**Vu** le jugement du tribunal d'instance de Pertuis en date du 20 février 2012 concernant l'effacement des dettes de Monsieur BENNAJMA Charaf et Madame BENNAJMA Fouzia débiteurs de la ville d'Apt.

**Considérant** la demande de Monsieur le trésorier d'Apt en date du 26 novembre 2013 demandant l'annulation des titres de recette émis à l'encontre de Monsieur BENNAJMA

Charaf et Madame BENNAJMA Fouzia suite au jugement d'effacement des dettes antérieures au 20 février 2012

**Vu** le jugement du tribunal d'instance de Pertuis en date du 25 septembre 2013 concernant l'effacement des dettes de Monsieur BERGER Sébastien et Madame ROUSSEL Sophie débiteurs de la ville d'Apt.

**Considérant** la demande de Monsieur le trésorier d'Apt en date du 2 décembre 2013 demandant l'annulation des titres de recette émis à l'encontre de Monsieur BERGER Sébastien et Madame ROUSSEL Sophie suite au jugement d'effacement des dettes antérieures au 25 septembre 2013

**Vu** le jugement du tribunal de grande instance d'Avignon en date du 15 février 2012 concernant l'effacement des dettes de Monsieur TELILI Boulares et Madame ROUAG Ourida débiteurs de la ville d'Apt.

**Considérant** la demande de Monsieur le trésorier d'Apt en date du 3 décembre 2013 demandant l'annulation des titres de recette émis à l'encontre de Monsieur TELILI Boulares et Madame ROUAG Ourida suite au jugement d'effacement des dettes antérieures au 15 février 2012

**Considérant** qu'en application des jugements cités ci-dessus le détail des dettes se présente comme suit :

- HAMMOUCH M HAMED	804.87 €
- ABABOU Yamina	571.09 €
- BENNAJMA Charaf et Fouzia	959.03 €
- BERGER Sébastien ROUSSEL Sophie	439.50 €
- TELILI Boulares ROUAG Ourida	1 172.86 €

Monsieur le Maire demande au conseil de prononcer l'effacement de ces dettes.

## **LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE**

**Approuve**, en application des jugements, l'effacement des dettes référencées en annexes de la présente délibération et selon le tableau ci-dessous :

- HAMMOUCH M HAMED	804.87 €
- ABABOU Yamina	571.09 €
- BENNAJMA Charaf et Fouzia	959.03 €
- BERGER Sébastien ROUSSEL Sophie	439.50 €
- TELILI Boulares ROUAG Ourida	1 172.86 €
<b>Total</b>	<b>3 947.35 €</b>

**Dit** que l'effacement de cette dette d'un montant de 3 947.35 € sera imputé sur le budget 2014 de la ville d'Apt à l'article 673

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Olivier CUREL**